

DIVISION DES PERSONNELS ATOSS

DIPA/05-336-398 du 12/12/05

EVALUATION-NOTATION DES PERSONNELS ATOSS

Destinataires : Chefs d'établissements publics

Affaire suivie par :

Mme Sauvaget Tél 04-42-91-72-28 pour les personnels administratifs de catégories B et C ;

Mme Galzy Tél 04-42-91-72-41 pour les personnels administratifs de catégorie A ;

Mme Vincent Tél 04-42-91-72-44 pour les personnels ouvriers et de laboratoire

Tél. : 04-42-91-72-26 - Fax : 04-42-91-70-06 - e.mail : dipa@ac-aix-marseille.fr

J'appelle votre attention sur la circulaire ministérielle DPMA-B2 du 27 octobre 2005 publiée au BOEN n° 40 du 30 novembre 2006 page 2129 qui précise les modalités d'évaluation et de la notation des personnels AtoSS pour la période du 1^{er} septembre 2005 au 31 août 2006

Cette circulaire rappelle notamment, à propos de l'entretien d'évaluation que *"la réalisation préalable d'une fiche de poste ou d'une lettre de mission, s'appuyant sur les référentiels métiers et les projets de service existants, contribue à améliorer les conditions d'évaluation de l'activité. Elle peut être jointe au compte rendu de l'évaluation"*.

La prochaine campagne aura lieu à compter de mars-avril 2006.

Il vous est ainsi recommandé de prendre d'ores et déjà les dispositions utiles pour que les fiches de postes des personnels AtoSS placés sous votre autorité soient bien prêtes pour le début avril 2006

Les consignes pratiques pour la mise en œuvre de cette campagne de notation seront publiées au Bulletin Académique courant février 2006.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.